

HISTOIRE DES ARTS.

S U R

LA TEINTURE DES ANCIENS ET DES MODERNES.



ART DE la Teinture est très ancien, témoin le fil d'ecarlate, dont il est parlé au XXXVIII Ch. de la Genese, et qui fut attaché au bras d'un des jumeaux que *Thamar* mit au monde, l'an du Monde 2371. L'Histoire Profane n'a aucune date de la même antiquité sur ce sujet. Car quand il seroit vrai que *Pbénix*, auquel on attribüé la fondation du Royaume de Tyr et de Sidon avec *Cadmus* son frère, quand *Pbénix*, dis-je, auroit trouvé le secret de teindre en pourpre avec un ver-misseau, comme le dit *Diodore* de Sicile, cette découverte se rapporteroit au tems de *Moïse*, dont *Pbénix* étoit contemporain.

PLUSIEURS PASSAGES de l'Histoire des Juifs prouvent que dans le même siecle, vers l'an du Monde 2510. il y avoit deja quatre autres sortes de Teintures inventées, savoir l'Hyacinthe, *ύόκινθος*, la Pourpre, *πορφύρα*, l'Ecarlate double ou Cramoisi, *κόκκινον διπλόν*, & le simple rouge, *ερυθρόδανον*.

MR. DE FRANCHEVILLE, dans une Dissertation sur la Teinture des Anciens et des Modernes, qu'il a luë à l'Academie, est entré dans un examen fort détaillé de ces anciennes Teintures, et en particulier de la fameuse Pourpre marine, qu'il semble qu'on pense à renouveler de nos jours. En effet il n'y a pas 60 ans que la Societé Royale d'Angleterre retrouva un des Coquillages, qui la fournissent, lequel

lequel est très commun sur les côtes de ce Royaume. Et *Mr. de Reaumur*, en examinant des Coquillages, que le reflux de la Mer avoit laissés sur le rivage, a trouvé de même une nouvelle espece de Pourpre qu'il ne cherchoit point. *Mr. de Francheville* lui même a fait dans ce genre la découverte suivante. Etant en 1725 dans un port maritime de Picardie, (à *St. Valeri* sur Somme) il tomba par hazard entre ses mains une Huitre, qu'avoient trouvé des femmes, qui cherchoient dans le sable une sorte de ver, qui sert d'appât pour la pêche. Cette Huitre étoit parfaitement inconnue sur ces côtes au rapport de tous les Pêcheurs, que *Mr. de F.* consulta. Elle ressembloit parfaitement à ces grandes Coquilles, que les Pelerins de *St. Jacques* portent sur leurs habits & à leurs Chapeaux, c'est à dire qu'elle étoit canellée, plus plate & plus unie que l'écaille des Huitres ordinaires. L'ayant ouverte, *Mr. de F.* fut extrêmement surpris de voir au milieu du poisson une matiere d'une belle couleur de cerise, occupant l'étendue de la piece de notre monnoye, qu'on appelle de deux *draines*. Il déchira avec la pointe d'un couteau la pellicule, qui envelopoit cette matiere, et ayant remarqué que le fer en étoit teint, il fit l'épreuve de cette couleur sur un linge qui prit une teinture d'un rouge un peu foncé. Mais comme la matiere étoit en trop petite quantité, et que *Mr. de F.* ne put parvenir à trouver aucune autre Huitre semblable, il lui fut impossible de pousser plus loin cette découverte.

LE PRINCIPAL but de la Dissertation, qui fait le sujet de cet Article, c'est de donner des idées pour la perfection de la Teinture Moderne. *Mr. de F.* s'est proposé de fournir à l'Academie une Histoire de chaque Art en particulier, & il a été fort encouragé dans cette louable entreprise, dont l'Histoire de la Teinture est le premier essai. Il est peu d'Art en effet d'une utilité plus universelle que celui-là. Les deux choses, qui peuvent le mieux en accélérer les

progrès, c'est de multiplier les matières propres à la Teinture, et de s'affurer par de bonnes épreuves des ingrédiens qui sont employés. Au premier égard, il seroit nécessaire d'encourager les sujets d'un Etat à cultiver dans les terrains convenables les différentes Plantes à l'usage des Teinturiers, auxquelles elles reviendroient par ce moyen à un prix bien plus modique, que celles qu'ils, sont obligés de tirer aujourd'hui des Païs étrangers. Et quant à la bonté des Teintures, il faudroit que les Teinturiers n'eussent pas la liberté d'employer toutes sortes d'ingrédiens, dont quelques uns ne sont que des couleurs fausses & peu solides. Or, pour les astreindre à quelque chose de fixe, il n'y auroit d'autre moyen que de soumettre à une épreuve toutes les matières qu'ils auroient teintes.

POUR FAIRE cette épreuve suivant les vuës de Mr. de F. il faut supposer d'abord qu'on ait teint en toutes sortes de couleurs des échantillons de laine, de soye, ou d'étoffes de ces matières. Si on les expose à l'air & au Soleil pendant un tems raisonnable, les bonnes couleurs se soutiendront parfaitement, mais les fausses s'effaceront insensiblement à proportion du degré de leur mauvaise qualité. Et comme une couleur ne doit être réputée bonne qu'autant qu'elle résiste à l'action de l'air & du Soleil, cette expérience serviroit de règle, pour décider sur le plus ou moins de bonté des différentes couleurs.

SI L'ON fait ensuite des épreuves sur les mêmes échantillons, qui auront été exposés à l'air ou au Soleil, en les faisant bouillir avec des ingrédiens convenables, on reconnoitra d'abord que les mêmes ingrédients ne pourront pas être indifféremment employés dans les épreuves de toutes les couleurs, parce qu'il arrivera quelquefois qu'une couleur reconnue bonne, après avoir été exposée à l'air, sera considérablement altérée par l'épreuve, & qu'au contraire une couleur fautive y résistera.



POUR COMMENCER par les ingrédients qu'il faut admettre dans cette épreuve, etant impossible de s'assurer du degré d'acidité du jus de citron, du vinaigre, des eaux fures & de l'eau forte, Mr. *de F.* bannit l'usage de ces ingrédients, et veut qu'on n'employe que l'Eau commun avec des matieres, dont l'effet foit toujours égal.

EN SUIVANT cette idée, il sépare en trois Classes toutes les couleurs, dont les échantillons de laine peuvent étre teints, afin de fixer les ingrédients, dont on doit se servir dans l'épreuve des couleurs comprises dans chacune de ce trois Classes.

LES COULEURS rangées dans la premiere doivent étre éprouvées avec l'Alun de Rome, celles de la seconde avec le savon blanc, et celles de la troisieme avec le Tartre rouge. Le noir est excepté et demande une épreuve plus forte.

ENFIN IL ne suffit pas pour s'assurer de la bonté d'une couleur par cette épreuve, d'y employer des ingrédients, dont l'effet foit toujours égal; il faut encore que la durée de l'operation foit exactement déterminée, et de plus que la quantité de liqueur foit fixée, par ce que le plus ou le moins d'eau diminuë, ou augmente extrêmement l'activité des ingrédients qui y entrent.

TELS SONT les principes de notre Physicien; La maniere dont il en développe l'usage ne laisse aucun sujet de douter qu'il ne posséde ces matieres à fonds, et qu'à la qualité de docte Académicien, il ne joigne celle de bon Citoyen.